MAXI'LUC EVO 2 en 1 MAT VELOUTÉ

Peinture mixte acrylique/alkyde
«TIME IS MONNAIE CONCEPT»



Peintures, vernis et produits connexes
NF 130
www.ecolabels.fr.
N°AFNOR : 49/02

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+ (A+ A B C)

LES + PRODUIT

• Impression et finition • Classement A+ • NF Environnement • Faible empreinte carbone • Aspect mat velouté léger semi tendu • Facilité d'emploi • Opacifiante • Garnissante • Microporeuse • Rapidité de séchage • Délai de recouvrement très court (40 min.) • Sans jaunissement • Pas de reprise ni d'embus • Faible odeur • Nettoyable

DESTINATION

• Pour travaux d'intérieur, murs et plafonds

CARACTÉRISTIQUES

Classification AFNOR	Famille I – Classe 4a / 7b2 (NFT 36 005)
NF Environnement	Peintures, vernis et produits connexes – NF 130
Définition	Peinture mixte acrylique/alkyde
Teinte	Blanc
Aspect	Mat Velouté léger semi tendu. Réflectance à 85° : <10 Réflectance à 60° : 3,5
Opacité (rapport de contraste)	Classe 1 : Pour 10 m^2/l, selon NF EN ISO 6504-3
Résistance à l'abrasion humide	Classe 1 : Nettoyable, selon norme ISO 11998
Liants	Résines acryliques et alkyde émulsion
Pigments	Dioxyde de titane rutile
Solvant	Eau
Taux de COV (directive 2004/42/CE)	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a) : 26 g/l (2010)
Densité moyenne	1,40 ± 0,05 kg/L
Extrait sec	**En poids** : 57% ± 2 **En volume** : 39% ± 2
Conditionnement	15 L
Délai de stockage	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.
Sécurité	M.I.T. < 15 ppm. Ne provoque pas d'allergies cutanées. Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur.

RENDEMENT

• 10 à 11 m^2/ litre et par couche.
Selon l'absorption du support ce rendement peut varier de 20 à 30%

* *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).*

MAXI'LUC EVO 2 en 1 MAT VELOUTÉ

LES SUBJECTILES

• Sur des matériaux très divers tels que : ciment, plâtre, plaques de plâtre, carreaux de plâtre, toiles de verre, enduits et mortiers, bois, agglomérés, anciennes peintures adhérentes…

MISE EN ŒUVRE

• La préparation des fonds sera conforme aux spécifications du NF D.T.U. 59.1.

Matériel d'application

• Brosse mélange soie et synthétique, gamme Performance ou gamme UNIVERSELLE.
• Rouleau polyester tissé + microfibres 12 mm : @CRYL THD FINISH 12 / Rouleau polyester tissé 13 mm : @CRYL 13
• Pistolet airless.

Conseils d'application

• Ne pas appliquer par température inférieure à + 6° C ou supérieure à + 30° C.
Éviter d'appliquer MAXI'LUC EVO 2 en 1 MAT VELOUTÉ par temps de gel, sur supports gelés ou en cours de dégel.

Dilution

• Prêt à l'emploi. Peut être dilué à 5% d'eau en première couche.

Nettoyage du matériel

• Eau avant séchage.

Gestion des déchets

• Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, veillez à déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte du produit.

APPLICATIONS

Supports sains bruts

• Les fonds doivent être secs, non pulvérulents, cohérents.
Appliquer une couche de MAXI'LUC EVO 2 en 1 MAT VELOUTÉ en guise d'impression puis 1 à 2 couches de finition (2 couches pour travaux de rénovation ou finition soignée).

Supports anciens et vieilles peintures

• Sur une peinture existante satinée ou brillante casser la brillance au papier de verre. Après époussetage, appliquer 1 à 2 couches de MAXI'LUC EVO 2 en 1 MAT VELOUTÉ (2 couches pour travaux de rénovation ou finition soignée).

SÉCHAGE

• À 20°C et 65% d'humidité relative.
• Recouvrable (frais dans frais après matage de la première couche) 40 min.

Sec au toucher	Recouvrable
40 minutes	40 minutes

FICHE DE SÉCURITÉ DE CE PRODUIT

• Disponible sur notre site : « peintures-saint-luc.com ».

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

Fiche n° 123 • Novembre 2026
Document non contractuel • Annule et remplace toute Fiche Technique antérieure relative au même produit.